



Reconnaissance d'enfant et regularisation

Par **terabd**, le **02/11/2008** à **18:31**

je voudrais poser une question, esperant avoir une solution a ma situation,

je viens d'etre naturalisèè, ainsi que mon enfant de 7 mois,mais mon souci que le pere de l'enfant (est en situation irréguliere)n'a pas encore reconnu, sachant qu'il voudrais le faire , ma question est la suivante

est ce que la reconnaissance de l'enfant ca va pose probleme sur la naturalisation?

est ce que a t'il de la chance d'etre regularisé?

Par **avocat droit public**, le **04/11/2008** à **10:59**

Non à la première question.

Oui à la deuxième.